



La lettre de Villemurlin

Le mot du Maire

Cher(e)s toutes et tous,

Pour vous, le Premier numéro de la "Lettre de Villemurlin".

Vous avez été nombreux à exprimer le souhait d'avoir régulièrement une lettre d'informations "papier" sur la vie de notre village.

Nous ne sommes pas tous sur les réseaux sociaux.

Recevoir dans sa boîte aux lettres " la lettre de Villemurlin", s'asseoir, la lire et la relire tranquillement tous les deux mois sera nous l'espérons parmi vos attentes.

Ce mois-ci l'actualité sur les travaux : eau, assainissement, ... qui sont engagés par la nouvelle équipe municipale.

Tout ne se fait pas en un jour ...

Après un été si chaud, difficile pour beaucoup d'entre nous, toute l'équipe municipale vous souhaite une belle rentrée et un automne plus paisible.

Le Maire,
Alain GUILLEN

Sommaire



Travaux et Aménagements

Page 1

- Station d'épuration
- Rénovation des sanitaires
- Schéma Directeur d'eau potable



Sécurité et Vie Pratique

Page 2

- Purge des poteaux incendie
- Cimetière
- Canicule
- Vitesse de circulation de la Gare
- Fissures des habitations



Services et Santé

Page 3

- Permanences France Services
- SAS 18 et 45



Culture et Événement

Page 4 et 5

- Journée d'information
- Réunion Publique
- Vie Associative
- Intramuros
- 36ème fête des échelles bleues

Nouveaux Horaires !



Horaires d'ouverture
DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE



Lundi

16h00 - 18h30



Mercredi

9h30 - 11h30



Vendredi

16h00 - 18h30



02 38 36 25 12



mairie@villemurlin.fr



8 Route de Cerdon,
45600 Villemurlin



www.villemurlin.fr



@communedevillemurlin



IntraMuros

Station d'épuration : un chantier écologique en marche



Les travaux de la nouvelle station d'épuration à filtres plantés de roseaux de Villemurlin ont officiellement débuté le 6 juillet 2026, avec l'entreprise Merlin TP.

Cette nouvelle installation remplacera l'ancien lagunage par une solution naturelle reposant sur des filtres plantés de roseaux. Dimensionnée pour 640 équivalents-habitants, cette filière permet de traiter les eaux usées de manière durable, grâce à l'action conjointe des bactéries et des roseaux, sans recours à des produits chimiques.

Choisie pour sa rusticité, sa fiabilité et son faible besoin en énergie, cette solution permettra d'assurer un traitement efficace des eaux usées au quotidien.

Le chantier avance conformément au planning : les bassins sont terminés et la pose des membranes d'étanchéité est achevée. Le remplissage du premier bassin a débuté le 2 septembre 2026 afin de réaliser les premiers tests d'étanchéité.

Compte tenu de la situation de crise concernant la ressource en eau, la commune a sollicité et obtenu une dérogation préfectorale permettant l'utilisation d'eau potable, exclusivement pour la réalisation de ces tests.

Une nouvelle étape importante pour la commune, avec une station d'épuration plus moderne, fiable et respectueuse de l'environnement.



Rénovation des sanitaires

Les toilettes extérieures de la salle de Réunions ont fait peau neuve grâce au travail de notre agent municipal Romain (carrelage neuf et peinture complète).

Schéma Directeur d'Eau Potable : sécuriser nos ressources



Suite à la validation du marché par la Préfecture au titre du contrôle de légalité, l'entreprise BFIE va entamer l'étude du Schéma Directeur d'Eau Potable de notre commune. Dès le début du mois de septembre, la municipalité, l'Agence de l'Eau et le bureau d'études se réuniront pour lancer officiellement la démarche, ouvrant la voie aux premières interventions sur le terrain.

Cette étude patrimoniale complète vise à réaliser un état des lieux précis de nos infrastructures de production et de distribution d'eau potable. L'objectif principal est d'assurer une desserte optimale pour l'ensemble des usagers, aujourd'hui comme demain, tout en répondant aux exigences strictes de sécurité sanitaire.

Elle permettra une gestion durable grâce à :

- **L'inspection** par caméra de l'état intérieur du forage
- **La recherche** de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) sur les canalisations
- **La détection** et **la résorption** des fuites sur le réseau
- **La préservation** de la ressource via un plan d'actions pluriannuel

Purge des bornes d'incendie

Pour garantir la disponibilité et le bon fonctionnement de nos points d'eau incendie conformément aux obligations réglementaires, des opérations de purge ont été réalisées au mois d'août, et une nouvelle campagne aura lieu à la mi-octobre.

Ces interventions indispensables pour notre sécurité peuvent parfois occasionner de légères baisses de pression ou troubler temporairement l'eau chez les abonnés proches. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Canicule : des appels de solidarité

Durant les périodes de canicule ou d'intempéries exceptionnelles (grand froid, inondations), la mairie met en place une démarche de **prévention et de proximité** en contactant régulièrement les personnes vulnérables.

Totalement **gratuite, confidentielle et volontaire**, cette inscription permet de rompre l'isolement, de prendre des nouvelles et d'apporter une aide adaptée. Sans limite de durée et interruptible à tout moment, elle est ouverte à tous les habitants. Pour vous inscrire ou inscrire un proche, vous pouvez contacter la mairie par téléphone au **02 38 36 25 12**, par e-mail à mairie@villemurlin.fr, ou par courrier sur papier libre. Restons vigilants !

Vitesse de circulation rue de la Gare

La Police Intercommunale a positionné à notre demande un radar pédagogique à l'entrée du village du 1 au 9 septembre. Les données recueillies vont permettre de quantifier les risques et établir un plan d'action dans les prochains mois afin d'améliorer la sécurité des scolaires et riverains.

Fissures des habitations : Soyez vigilants

Fissures des habitations : un phénomène à surveiller

Avec l'alternance de périodes de sécheresse et de fortes pluies, le phénomène de retrait-gonflement des argiles peut entraîner des mouvements du sol et provoquer, dans certains cas, l'apparition de fissures sur les maisons.



Retrait-gonflement des argiles

Quels signes peuvent apparaître ?

- Fissures sur les façades, les murs ou les dallages
- Difficultés d'ouverture des portes et fenêtres
- Décollements au niveau des terrasses, garages ou autres éléments accolés

Que faire si vous constatez des fissures ?

- ✓ Signalez-les à votre compagnie d'assurance et à la mairie.
- ✓ Prenez des photos et notez leur évolution.
- ✓ Conservez tous les documents utiles (devis, courriers, etc.).

Cimetière

Le portail Route des Angliers reste fermé afin de limiter le nombre d'incivilités constatées ces derniers mois.

Il sera ouvert lors des enterrements et cérémonies. Il est accessible de façon permanente coté Impasse de la Seiglerie avec un accueil sécurisé de par son parking.



Le retrait-gonflement des argiles est un phénomène naturel lié aux variations d'humidité du sol. Lors des périodes de sécheresse, l'argile se rétracte, puis gonfle lorsqu'elle se réhydrate. Ces mouvements du sol peuvent provoquer des fissures sur les habitations.

Si vous constatez des fissures nouvelles ou qui s'aggravent, pensez à les photographier, à suivre leur évolution et à les signaler à votre assurance ainsi qu'à la mairie avant fin Octobre.

 mairie@villemurlin.fr

Pour plus d'informations et pour connaître le niveau de risque dans votre secteur, consultez le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Nouveau partenariat

PERMANENCES France SERVICES à Villemurlin



Vous devez faire une Démarche administrative ? Carte d'identité, permis de conduire, passeport, France Travail, Caisse d'Allocation Familiale, CARSAT (retraite), impôts, ...

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'utilisation de l'informatique nécessaire à cette démarche ?

La Maison France Services à Sully sur Loire est là pour vous aider.

Pour rendre rendez-vous ou avoir plus d'information au **02 21 76 01 72**.

Prochaines dates en Mairie :

-**Jeudi 19 novembre 2026** de 16h à 18h

-**Jeudi 28 janvier 2027** de 16h à 18h

-**Jeudi 8 avril 2027** de 16h à 18h



Découvrez le **calendrier des permanences** en scannant le QR code ou en allant sur le lien suivant :



8 route de Cerdon, 45600 Villemurlin

<https://valdesully.fr/wp-content/uploads/2026/08/calendrier-permanences-France-services.pdf>



Pour assurer un service de proximité aux habitants, un agent de la Maison France Services se déplacera à Villemurlin aux dates et horaires indiqués.

Ce service est entièrement **gratuit** et accessible **sans rendez-vous**.

SAS 18 / SAS 45

Accédez à un médecin généraliste en cas d'urgence.

Vous avez besoin de consulter rapidement et votre médecin traitant est indisponible (ou vous n'en avez pas) sur le territoire de la CPTS Giennois Berry ?

Le dispositif SAS 18 / SAS 45 est là pour vous.



Appellez le **116 117** (numéro gratuit),
du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00
(sauf jours fériés).

Les consultations sont assurées par les
médecins généralistes du territoire de la CPTS.

Attention : Ce service ne prend pas en charge les renouvellements d'ordonnance ni les certificats médicaux.

Journée d'information : Obligations légales de débroussaillage



Le **mercredi 14 octobre, de 13 h à 18 h**, une journée d'information consacrée aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sera organisée au **Centre de formation du Bouchet à Dry**.



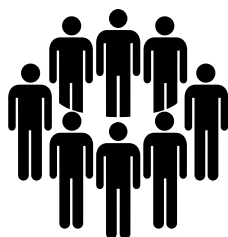
Cette journée, **proposée par la Préfecture du Loiret**, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Office National des Forêts (ONF), permettra de mieux comprendre les règles de débroussaillage et leur rôle essentiel dans la prévention des incendies.

Au programme :

- Stands d'information et conseils pratiques
- Sensibilisation aux bons gestes pour limiter les risques d'incendie
- Démonstrations de techniques et de matériel de débroussaillage
- Parcours pédagogique pour découvrir les bonnes pratiques sur le terrain

Réunion Publique

- **Lundi 16 novembre 2026** à 19h salle des fêtes de Villemurlin : Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)
- **Lundi 18 janvier 2027** à 19h salle des fêtes de Villemurlin : Eau potable à Villemurlin



Vie Associative

Le prochain numéro de la lettre de Villemurlin comportera une **rubrique d'actualité** - événements programmés à venir - à disposition des Associations du Village.

Intramuros



Restez informés de l'actualité de Villemurlin
Retrouvez les informations et les actualités de la commune sur Intramuros.

Téléchargez gratuitement l'application pour recevoir les alertes et suivre les événements, travaux, informations municipales et services de la commune.



36e fête des échelles bleues
-VILLEMURLIN-
ROUTE DE CERDON
PLACE DE L'ÉGLISE

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026
UNE JOURNÉE FESTIVE POUR PETITS ET GRANDS !

Au Programme :

-  **VIDE-GRENIER** 2.50€ le mètre à partir de 06h00
-  **ARTISANS**
-  **STANDS DÉCOUVERTES**
-  **ANIMATIONS POUR ENFANTS**
-  **CONCERT** - Variété et création Françaises
à 15h00 **Les Tourneurs Phraseurs**
-  **BUVETTE**
-  **L'ANNEXE -FOOD TRUCK**

 **ENEZ CHINER, VOUS DIVERTIR, VOUS RESTAURER
ET PASSER UN AGREABLE MOMENT À VILLEMURLIN !**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER
 mairie@villemurlin.fr

Pour les **particuliers** :

Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Présentez-vous directement le dimanche 27 septembre **à partir de 6 h.**

Votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée
(Tarif : 2,50 € le mètre).

Le règlement s'effectuera directement sur place.

Pour les **exposants** :

Merci de contacter la mairie à l'adresse suivante :

 mairie@villemurlin.fr

Nous vous communiquerons les modalités de participation.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Un arrêté municipal d'interdiction de circulation et de réglementation du stationnement sera en vigueur à l'occasion du vide-greniers.



Il s'appliquera sur l'ensemble de la **Place de l'Église, du n° 22 au n° 34 ; sur la portion de la Route de Cordon située entre la place de l'Église et la salle polyvalente.**
La circulation sera déviée dans les deux sens par la Rue Meunier et la Route de Mitoufflin.

Page 5 sur 5



Directeur de la publication : Monsieur Alain GUILLEN,
Maire de Villemurlin

Rédaction : Élus de la commune de Villemurlin

Mise en page : Secrétariat de Mairie



Dépôt légal : Septembre 2026



ISSN : en cours d'attribution



Crédit photo : Mairie
de Villemurlin, Élus,
Associations et École
de Villemurlin

Tirage : 370 exemplaires